

La résistance de l'office québécois de la langue française face à l'anglicisme au Canada

¹Nabilah KAUTSAR, ²Airin MIRANDA

^{1,2} Département de français, Faculté de l'humanité, Universitas Indonesia – Indonésie

RÉSUMÉ. L'Angleterre et le France se font concurrence pour maintenir leur hégémonie au Canada, dont l'une passe par la langue. Pour les francophones, le français est une identité personnelle et un outil pour survivre à la domination britannique. En utilisant des méthodes de recherche qualitative de Creswell (2010), une approche historique et une étude de la littérature, ces recherches montrent l'existence de politiques linguistiques émises et de décisions prises par l'Office québécois de la langue française contre l'anglicisme à travers les politiques et la ferme position dans la défense de la souveraineté de la langue française contre l'anglicisme conformément au contenu de la loi 101. Développement de programmes de promotion du français en Le Québec et la révision de la politique de l'emprunt linguistique est considéré comme l'une des stratégies utilisées par l'Office pour inciter les gens à redonner confiance et ne pas se montrer conservatrice et anti-britannique. Le gouvernement élabore des politiques linguistiques et fait la promotion de la langue française pour maintenir la souveraineté de la langue française et maintenir la valeur du bilinguisme.

Mots-clés : *Anglicisme, Bilinguisme au Canada, Langue politique au Québec, L'Office Québécoise de la Langue Française.*

ABSTRACT. England and France compete to maintain their hegemony in Canada, one of which is through language. For Francophones, French is a personal identity and a tool to survive British rule. Using qualitative research methods from Creswell (2010), a historical approach and a study of the literature, this research shows the existence of language policies issued and decisions taken by the Office québécois de la langue française against anglicism in through the policies and the firm position in the defense of the sovereignty of the French language against the Anglicism in accordance with the law 101. Development of programs for the promotion of French in Quebec and the revision of the policy of the linguistic loan is seen as one of the strategies used by the Office to restore people's confidence and to avoid being seen as conservative and anti-British. The government develops language policies and promotes the French language to maintain the sovereignty of the French language and maintain the value of bilingualism.

Keywords : *Anglicism, Bilingualism in Canada, Political language in Quebec, L'Office Québécoise de la Langue Française*

✉ auteur(e) correspondant(e) : airin.miranda@ui.ac.id

Pour citer cet article (Style APA) : Kautsar, N. & Miranda Nom, A. (2021). La résistance de L'Office Québécois de la langue française face à l'anglicisme au Canada. *Francisola : Revue Indonésienne de la langue et la littérature françaises*, 6(2), 54-67. doi: 10.17509/francisola.v6i2.45466

1. INTRODUCTION

Le bilinguisme est l'une des valeurs les plus importantes du Canada en plus de l'inclusivité et de la diversité. Les Canadiens ont reconnu que la diversité est une force qui a favorisé l'ouverture aux autres. Cette diversité est indissociable de la longue histoire du Canada avec la Grande-Bretagne et la France qui s'est déroulée de l'époque coloniale à nos jours. Le Canada est un pays d'Amérique qui a été colonisé par la France et la Grande-Bretagne, qui ont tous deux construit une colonie forte (Tuttle, 2010). Les deux influences d'Angleterre et de France ont conduit à un choc des cultures et de la concurrence. L'anglais domine la sphère politique et économique, mais ne peut éliminer la domination de la France culturellement, surtout linguistiquement. La langue joue un rôle important dans la diffusion de la culture au Canada. Les descendants de ces deux nations se font concurrence pour maintenir leur hégémonie et leur identité, dont l'une passe par la langue.

C'est l'essence même de la langue de toujours changer et suivre les circonstances car un locuteur a besoin de communiquer verbalement et non verbalement. Ceci est conforme aux caractéristiques de la langue elle-même. Chaer (2012, p. 33) explique que la langue a treize traits essentiels. Ces caractéristiques ou caractéristiques qui comprennent : (1) Un système, (2) Sous forme de symboles, (3) Sous forme de son, (4) Arbitre, (5) Significatif, (6) Conventionnel, (7) Unique, (8) Universel, (9) Productif, (10) Varié, (11) Dynamique, (12) Sert de moyen d'interaction sociale, et (13) La langue est l'identité du locuteur (Chaer, 2012, p. 30-33). Pateda (1992, p. 77) voit que le dynamisme se manifeste sous la forme de changements de langage tels que l'ajout de vocabulaire. Parallèlement, Mustakim (2007, p.55) considère que le développement du langage peut être vu sous la forme d'un nouveau vocabulaire qui apparaît comme un moyen d'accommoder de nouveaux concepts obtenus par les humains. Le phénomène d'emprunt de mots à d'autres langues (dans ce cas l'anglicisme) est conforme à la nature dynamique et productive de la langue. Cela

signifie que la langue ne peut pas être séparée de la possibilité de changements pouvant survenir à tout moment car la langue continuera à se produire en fonction des temps.

L'influence de l'anglais ou de l'anglicisme est entrée dans le système de la langue française, par exemple, comme Grilled-cheese ou ce qu'on appelle en français Sandwich au fondant au fromage, Toast qui signifie Pain grille, Baby Boom ou Le bébé-boum, E-mail qui a le mot équivalent avec Courriel ou Hashtag qui a déjà son équivalent français, à savoir, Mot-clic. Le phénomène de l'anglicisme est familier dans le monde de la linguistique. Cet anglicisme se manifeste par l'utilisation de l'orthographe, des termes, des mots empruntés et des structures syntaxiques de l'anglais dans une langue (Scheel, 1998). Le Québec refuse de s'assimiler aux sociétés anglophones depuis des siècles. Les Québécois considèrent ceux qui utilisent peu l'anglais sont plus éduqués. Au Québec, l'anglicisme n'est jamais utilisé dans les documents officiels (documents émis par le gouvernement, fiches d'instructions, etc.) et est très rarement utilisé dans les documents informels (magazines, journaux). Si l'usage de l'anglicisme ne peut être évité, il est généralement écrit en italique (Susanto, 2013).

Selon Del Pino Romero dans Susanto (2018), la domination anglo-américaine dans la science et la technologie est la puissance économique et politique des États-Unis. De plus, les journaux les plus importants du monde utilisent également l'anglais pour communiquer. Aujourd'hui, l'anglais est devenu la lingua franca ou la langue d'enseignement pour la communication et les relations internationales dans tous les domaines : commercial, culturel, scientifique, technologique, diplomatique, politique, musical et artistique. Le développement culturel qui est influencé par la mondialisation dans une société de la langue se traduira également par le développement de la langue. Cela permet l'influence d'autres langues en français dans ce cas l'influence de l'anglicisme

La langue est un aspect fondamental de l'identité culturelle. Grâce à la langue, nous

diffusons et exprimons notre culture et nos valeurs (Rovira, 2008). La langue est utilisée par la société francophone comme une identité de soi et un moyen de survivre à la domination britannique. Depuis l'époque coloniale, le Québec est l'une des régions avec la plus grande population de francophones. Les progrès rapides dans le domaine de l'économie, de l'agriculture et de l'industrie aident la communauté francophonique à poursuivre et à réaliser certaines de ses aspirations culturelles, sociales et politiques. La relation entre francophones et anglophones au Québec a toujours été teintée par la concurrence sur les territoires au Canada (Molinari, 2008). La communauté francophone est une minorité qui a été attaquée par la communauté anglophone pour sa détermination à créer un État national canado-britannique fort et homogène (Behiels, 2015). La population de la communauté francophonique du Canada est également touchée par l'arrivée d'immigrants après la Seconde Guerre mondiale. Le Canada a ouvert les portes de l'immigration aux demandeurs d'asile après la Seconde Guerre mondiale afin de trouver une main-d'œuvre pour reconstruire son économie. Par conséquent, le Canada avait une vague d'immigrants venus d'Angleterre, d'Allemagne, de Hollande, de Pologne et d'Italie et ils travaillaient généralement comme ouvriers d'usine. La plupart d'entre eux ne parlent pas le français (Compendium de l'aménagement linguistique au Canada, 2020). En outre, les immigrants préfèrent également envoyer leurs enfants dans des écoles dont la langue d'enseignement est l'anglais. L'anglicisme est donc considéré comme une menace majeure pour la société francophonique et un grave problème pour la souveraineté nationale française au Canada. Sur cette base, la communauté francophonique du Québec considère qu'il est important de maintenir l'existence du français car il est utilisé comme identité personnelle. Dans ce cas, le gouvernement du Québec est très protecteur et préserve la pureté de la langue et de la culture françaises pour ne pas être dominé par l'influence britannique. C'est la raison pour laquelle que le gouvernement

du Québec légifère, surveille, rend compte de la situation linguistique au Québec et crée des programmes de promotion du français (Québec, 1977).

Le gouvernement prend des mesures importantes pour protéger le français au Québec grâce à sa politique linguistique. Le gouvernement canadien, sous la direction du premier ministre Lester B. Pearson, a pris des mesures sérieuses pour résoudre le problème du bilinguisme au Canada en créant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Le 7 septembre 1969, la Loi sur les langues officielles (1969) a été adoptée, soit des lois contenant la décision du gouvernement selon laquelle le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada. Il oblige tous les organismes fédéraux à offrir des services en anglais ou en français sur demande (Laurendeau, 2006-2019). Cette institution a réussi à apporter des changements majeurs aux politiques linguistiques fédérales et provinciales au Canada et a réussi à protéger la langue et la culture françaises. Cette institution ouvre également des opportunités pour la communauté francophonique de participer pleinement à la prise de décision politique et économique du gouvernement canadien.

Durant son règne, René Lévesque a fait des questions linguistiques sa priorité absolue. La Charte de la Langue Française ou La Loi 101 a été créée en 1977 (Behiels & Hudon, 2013). Cette politique a fait du français la langue officielle du gouvernement et des tribunaux de la province de Québec et en a fait la langue parlée au travail, dans l'enseignement, les communications, le commerce et les affaires. Cette politique vise également à assurer la continuité et le rayonnement de la langue française au Québec. Dans un effort pour maintenir la souveraineté de la langue française, le Québec a créé un institut de langue appelé L'Office québécois de la langue française en avril 1961 par George-Émile Lapalme, ministre de la Culture sous Jean Lesage. L'une des actions menées par cette agence pour souligner l'importance de la langue française est de réprimander les restaurants qui utilisent

encore une langue autre que le français dans leurs menus. L'incident était connu sous le nom de "Pastagate".

Pastagate est un incident survenu en 2013 au Québec. Le 14 février, L'Office Québécois de la Langue Française a adressé une lettre d'avertissement à un célèbre restaurant, Buonanotte, pour avoir utilisé des mots italiens sur les menus de ses restaurants comme «Pasta», «Calamari», etc. (Delmar, 2013). Le propriétaire de Buonanotte a diffusé la nouvelle sur toutes ses plateformes de médias sociaux, au lieu de suivre les instructions de l'Office québécois de la langue française. Cela a provoqué l'indignation du public dans toute la province canadienne, même parmi les autres pays de Frankofon, contre l'Office québécois de la langue française, qui était considéré comme un abus de pouvoir. Cet incident a attiré l'attention de la communauté internationale sur le Québec et a obtenu une image d'institution conservatrice (Woods, 2013). À la suite de cette réprimande, l'Office québécois de la langue française a reçu une image d'organisme conservateur et anti-britannique. Finalement, cette institution a modifié la politique de la Politique de l'emprunt Linguistique qui est considérée comme ouvrant la voie à l'anglicisme pour entrer dans le système de langue française et menacer la souveraineté du français au Canada.

Des recherches sur l'influence de la politique linguistique sur l'anglicisme ont été menées par Atalia D. Febriane et Airin Miranda en 2019 sous le titre « Attitudes françaises à l'égard de l'anglicisme dans la politique linguistique à l'époque de la Cinquième République », et la supériorité technologique et économique des États-Unis après la Seconde Guerre mondiale, ce qui a conduit la France à prendre des mesures de résistance pour maintenir la pureté de la langue française par l'application d'une politique linguistique. Cependant, les politiques linguistiques qui ont été faites et stipulées ont constamment changé avec le changement de gouvernement sous la cinquième république. Febriane et Miranda (2019) constatent que la France a du mal à lutter contre l'influence de l'anglicisme dans le

développement de plus en plus rapide de la mondialisation. La résistance à l'anglicisme montre que l'anglais n'est plus considéré comme une menace majeure pour la souveraineté et identité culturelle française. De plus, il est difficile pour les Français de concourir dans le monde international car ils ont une faible maîtrise de l'anglais en raison de la méconnaissance de la France envers l'anglais.

Laura Cohen a mené des recherches sur la résistance à l'anglicisme en 2012. Son article, intitulé *The French Identity Crisis : Fending Off the Franglais Invasion*, a été publié dans la revue Digital Commons de l'Illinois Wesleyan University. Dans son article, Cohen (2012) décrit les efforts du français pour protéger sa langue de l'influence de l'anglicisme qui est étudié à l'aide du concept d'identité culturelle. L'auteur décrit l'histoire de la langue française comme un symbole de l'identité nationale française depuis l'utilisation du français comme outil unificateur du pays lors de la Révolution de 1789. La résistance française à l'anglicisme a été provoquée par la peur de la menace de l'identité culturelle française.

À travers les deux études ci-dessus, on peut voir que des recherches sur le thème de la politique linguistique et de l'anglicisme ont été étudiées. Cependant, aucune recherche n'a abordé spécifiquement la résistance de l'Office québécois de la langue française à l'anglicisme au Canada. Cette étude vise à déterminer comment la résistance de l'Office Québécois de la Langue Française à travers les politiques linguistiques contre l'anglicisme au Canada. C'est important à étudier car cette institution joue un rôle important dans la conservation du français au Canada. Chaque démarche et les politiques mises en place par cette institution ont une influence importante sur la souveraineté de la langue française et de la communauté française au Canada.

2. MÉTHODE

La méthode de recherche qualitative de Cresswell (2010) avec approche historique et étude de la littérature a été utilisée dans cette étude pour fournir de nouvelles perspectives à l'auteur concernant la résistance de l'Office québécois de la langue française à l'anglicisme

au Québec. Cette recherche a été menée par l'auteur pour voir comment les efforts déployés par l'Office Québécois de la Langue Française afin de défendre la souveraineté de la langue française de l'anglicisme. Cette recherche peut également être utile pour voir pourquoi cette institution, qui est censée être l'organe de contrôle et de régulation, a révisé la politique de la Politique De L'emprunt Linguistique dont les résultats sont considérés pour faciliter l'entrée de l'anglicisme en français système.

La recherche se trouve dans le cadre temporel à partir de la création de l'Office québécois de la langue française, à savoir, de 1961 à 2020, pour voir les changements dans les efforts de l'Office québécois de la langue française face à l'anglicisme en Canada. Parallèlement, l'aspect thématique de cette étude est la résistance de l'Office québécois de la langue française à l'anglicisme vu à partir de la politique linguistique, du contrôle des situations linguistiques et de la promotion du français au Canada. Les sources de données utilisées dans cette étude sont les lois linguistiques stipulées au Canada, à savoir La loi pour promouvoir la langue française (la loi 63), La loi sur la langue officielle (la loi 22), la Charte de la langue française (La Loi 101), Politique de L'emprunt Linguistique, actualités sur l'incident du «pastage» et la réponse du public aux amendements à la politique de Politique de L'emprunt Linguistique, livres et revues liés à ce sujet de recherche.

3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

Voici une description de la position de l'Office québécois sur l'anglicisme au Canada. À travers cette explication, on verra comment cette attitude se manifeste à travers le produit légal et le but du produit légal pour le maintien de la langue française au Canada.

3.1. Politique linguistique au Canada

Trois politiques importantes qui ont servi de base au gouvernement pour élaborer d'autres politiques linguistiques au Canada ont été approuvées par l'Assemblée nationale. Il y a d'abord eu la loi La loi pour promouvoir la langue française (la loi 63), publiée en 1969.

La première politique linguistique au Québec a été faite pour renverser la décision de 1968 de la Commission scolaire de la ville de Saint - Léonard et simultanément accorde officiellement la liberté aux immigrants et aux résidents du Québec de choisir n'importe quelle école d'enseignement. Les écoles anglaises sont également tenues d'organiser des cours de français et de s'assurer que tous les élèves connaissent le français. Cette politique est maintenant abrogée et remplacée par la loi sur la langue officielle (La loi sur la langue officielle ou la loi 22) qui stipule que le français est la langue officielle au Québec et limite le libre choix en matière scolaire : seuls les enfants ayant réussi le test connaissance de l'anglais ceux qui peuvent accéder aux écoles de langue anglaise. Cette loi fait du français la langue officielle de l'administration et de la fonction publique, ainsi qu'au travail au Québec (Busque, 2006-2015). Le Québec est officiellement bilingue aux niveaux constitutionnel et fédéral, mais seulement le français dans les institutions provinciales. Cependant, la mise en œuvre ne s'est pas déroulée de manière optimale. L'ambiguïté due aux limites peu claires provoquées par cette loi a rendu les communautés anglo-saxonnes et francophones insatisfaites, ce qui a donné lieu à un débat dans la communauté (Paskevics, 2017).

Pour résoudre ce problème, le gouvernement a créé La Loi 101 ou Charte de la langue française qui complète La Loi 22, Cette politique fait du français la langue officielle du gouvernement et des tribunaux de la province de Québec, et en fait la langue familière, de travail, d'instruction, communications, commerce et affaires. Le gouvernement a également formé l'Office québécois de la langue française comme un organisme de surveillance, de réglementation et d'élaboration des politiques concernant le français au Québec. L'Office Québécois de la Langue Française a été formé comme chien de garde pour la conservation de la langue française au Québec. Cette institution a pour mission de s'assurer que chaque élément et structure de la société respecte les règles écrites dans la Charte de la langue française (Beheils

et Hudon, 2013. Les tâches de cette institution sont:

- Établir et mettre en œuvre une politique linguistique en matière de linguistique, de terminologie et de francisation administrative et commerciale au Québec. (art. 159).
- S'assurer que le français est la langue d'enseignement utilisée dans les bureaux, les communications, le commerce et les affaires et la langue d'administration de l'entreprise. (art. 161).
- Fournir et informer les administrations, les organismes gouvernementaux, les entreprises, diverses associations et les particuliers sur la correction et l'enrichissement du français parlé et écrit au Québec. (art.162) (Le soleil, 2017).
- Cette institution est également chargée de faire le Dictionnaire de terminologie franco-québécois ou mieux connu sous le nom de Le Grand Dictionnaire Terminologique dans les domaines de la technologie, de l'informatique, de la construction, de l'alimentation, de la santé, du social, de l'industrie, des assurances, de l'automobile, de l'administration et de la gestion. (Laurendeau, 2006-2015).

3.2 Le Pastagate

Le 14 février 2013, L'Office Québécois de la Langue Française a adressé une lettre d'avertissement à un célèbre restaurant, Buonanotte, pour avoir utilisé des mots italiens sur les menus de ses restaurants tels que «Pasta», «Calamari», etc. (Delmar, 2013). Le propriétaire de Buonanotte a diffusé la nouvelle sur toutes les plateformes de médias sociaux qu'il possède, au lieu de suivre les instructions de l'Office québécois de la langue française. Cela a incité les gens à manifester devant les bureaux de l'Office québécois de la langue française parce qu'ils trouvaient l'action trop extrême (Woods, 2013). Le restaurant enfreint les règles écrites au paragraphe 51 de la Charte de la Langue Française en n'utilisant pas le français dans le menu de son restaurant. Dans la Charte de la Langue Française (1977), chapitre iv «La Langue du Commerce et des Affaires», le verset 51 dit:

"Toute inscription sur un produit, sur son contenant ou sur son emballage, sur un document ou objet accompagnant un produit, y compris le mode d'emploi et les certificats de garantie, doit être rédigée en français. Cette règle s'applique également aux menus et aux cartes des vins "

Sur la base de la violation, L'Office Québécois de la Langue Française a envoyé une notification officielle de la violation de la Charte de la Langue Française au restaurant Buonanotte. Après avoir été protestée par la communauté internationale, cette institution n'a pas immédiatement arrêté ses activités de surveillance, en 2016 il y a eu également une réprimande au restaurant "Resto Mama Grilled Cheese" pour avoir utilisé les mots "grilled cheese" et "enjoy" tandis que les deux mots ont déjà des synonymes : la France est «sandwich au fromage au fondant» et «savourez» (CTVNews, 2016). Puis en 2020, «Crèmerie Sunshine» a reçu un avertissement pour avoir utilisé l'anglais dans le nom de sa boutique (Kelly, 2020). En tant qu'institution ayant pour fonction de régler et de surveiller l'état de la langue française au Québec, les actions entreprises par l'Office Québécois de la Langue Française sont conformes à leur fonction. De plus, cette action a été entreprise pour se conformer à la loi 101 qui se soucie de sauvegarder de la souveraineté de la langue française. Cela prouve que l'Office Québécois de la Langue Française agit de manière décisive et conformément à sa fonction de sauvegarde de la souveraineté de la langue française au Canada.

3.3 La modification de la politique de l'emprunte de la langue

Emprunter des mots à d'autres langues est une chose courante dans le monde de la linguistique. Tout au long de son histoire, le français a emprunté des mots à des langues anciennes, telles que le grec et le latin, ainsi qu'à l'italien, à l'allemand, au russe et à de nombreuses autres langues. Au début des années 1980, l'Office québécois de la langue française a jugé nécessaire de proposer une politique de gestion des emprunts linguistiques. Alors que les dynamiques linguistiques et sociolinguistiques continuent

d'évoluer, l'agence doit régulièrement mettre à jour ses politiques afin que ses objectifs en matière de traitement des prêts soient alignés sur ces évolutions (L'Office québécois de la langue française, 2017). Par conséquent, la politique de l'emprunt linguistique a été élaborée et adoptée.

L'incident du «Pastagate» a placé L'Office québécois de la langue française sous la regard de la communauté internationale parce qu'il était considéré comme ayant franchi la ligne. Diane De Courcy, ministre de la Culture du Canada, a déclaré qu'il est nécessaire d'apporter des améliorations à l'Office québécois de la langue française (Ha, 2013). Après avoir reçu une réponse négative de la communauté internationale, L'Office Québécois de la Langue Française a revu son processus d'analyse des prêts et révisé sa Politique De L'emprunt Linguistique. Cette politique a d'abord été publiée en 1980, puis revue en 2007 et enfin en janvier 2017. Dans l'ouverture de sa nouvelle politique, L'Office Québécois de la Langue Française écrivait: «Les dynamiques du langage et de la sociolinguistique sont en constante évolution, nous devons actualiser régulièrement nos politiques afin que la L'objectif est de traiter les prêts dans la mesure du possible en fonction de l'évolution actuelle » (Le soleil, 2017). Cette réglementation est considérée comme ouvrant la voie à la domination de l'anglicisme sur la langue française car elle affaiblit les conditions d'emprunt de la langue.

Cette nouvelle politique révisé les principes et critères sur lesquels reposent les interventions linguistiques sur l'emprunt linguistique, et est plus spécifiquement basée sur l'anglicisme. Dans la version antérieure à l'amendement, les lexicographes ont été invités à envisager d'emprunter la langue. Basé sur «le contexte socio-historique et les dynamiques sociales qui indiquent l'existence de certaines forces d'assimilation» (Maltais, 2017). Cependant, dans la nouvelle version, cet aspect est omis. Cette nouvelle politique révisé les principes et les critères qui en constituent la base d'intervention linguistique concernant l'emprunt linguistique, et plus particulièrement basée sur l'anglicisme.

Extrait du site en ligne Le Devoir, Danielle Turcotte, directrice générale des services linguistiques à l'Office québécois de la langue française, a déclaré que «le changement de politique était en partie dû au fait que certains des termes anglais acceptés en français n'étaient pas assez populaires. pour entrer dans le langage familier. Turcotte dit que lorsqu'un nouveau terme doit être étudié, l'Office québécois de la langue française découvrirra ou créera son équivalent français. "Cependant, dans certaines situations linguistiques à long terme comme les restaurants qui utilisent le terme «fromage grillé» ou les pâtes au menu, il sera désormais accepté (Foster, 2017).

Salisbury et Heinz (1975) divisent la politique en 4 modèles, à savoir: politique distributive, politique redistributive, politique réglementaire, politique d'autorégulation. La politique distributive est une politique qui donne des résultats à un ou plusieurs groupes, la politique redistributive est une politique qui donne des résultats à un ou plusieurs groupes mais au détriment d'autres groupes, la politique réglementaire est une politique qui réglemente ou impose des restrictions sur les actions ou le comportement d'un ou plusieurs groupes, et la politique d'autorégulation est une politique qui s'autorégule pour déterminer les restrictions sur le comportement ou les actions d'un ou plusieurs groupes (Farid, 2012). La politique linguistique de la Politique de L'emprunt Linguistique émise par L'Office Québécois de la Langue Française entre dans la catégorie de la politique réglementaire en raison de la Politique de L'emprunt Linguistique qui réglemente ou impose des restrictions sur les actions ou le comportement de l'un ou plusieurs groupes. Dans ce cas, la politique de L'emprunt Linguistique prévoit des restrictions ou des règles sur l'usage du français au Québec, Canada.

Dans la partie iv intitulée "Définition de l'emprunt Linguistique", il est expliqué que chaque processus utilisateur de langue adopte pleinement certaines unités ou caractéristiques linguistiques (phonétiques, lexicales, morphologiques, sémantiques,

syntaxiques) d'autres langues. Puis la section V, intitulée «Principes d'intervention» explique qu'il y a quatre principes directeurs basés sur la mission de la France et la promotion du français dans cette politique, à savoir Amélioration de la compétence linguistique des locutrices et des locuteurs, Stimulation de la créativité lexicale en français, Reconnaissance des emprunts comme moyen d'enrichir la langue, et Adaptation des emprunts (L'Office québécois de la langue française, 2017). Fondamentalement, les principes de base de cette politique utilisent des normes françaises utilisées au Québec. Chaque mot sera revu et scruté selon les normes écrites dans la Charte de la Langue Française. L'Office québécois de la langue française en cours d'étude de mots tente également de trouver des équivalents français et français l'orthographe de ces mots anglais. Ceci est soutenu par la déclaration de Danielle Turcotte, Directrice générale des services linguistiques de l'Office québécois de la langue française qui dit:

« Quand il y a un terme français disponible, il reste le terme privilégié, résume le spécialiste de l'OQLF. En savoir plus sur ne condamne plus l'intégralité des emprunts. Je n'ai pas de place dans que nous acceptons tous les emprunts.

Nous évaluons l'emprunt à partir de critères très définis, et surtout beaucoup de vérifications. » (Baillargeon, Septembre 2017).

Cité de ctvnews (Janvier 2016), Jean-Pierre Le Blanc, porte-parole de l'Office québécois de la langue française a déclaré que plusieurs dizaines de mots avaient été traduits en anglais. (Rakobowchuk, 2017). Voici quelques exemples de nouveaux lemmes qui sont entrés dans Le Grand Dictionnaire Terminologique et ont déjà leur équivalent français, à savoir bébé-boum qui vient du mot baby-boom, chef / chef de file / chef de meneur qui vient du mot leader, Coquetel vient du mot cocktail dont l'orthographe a connu la francisation. (Baillargeon, Septembre 2017).

Sur la base des données disponibles sur le site officiel de la Banque De Dépannage Linguistique, il existe 351 articles sur «Les emprunts à l'anglais» répartis en 6 thèmes, à savoir, Emprunts intégraux [67 articles], Emprunts hybrides [23 articles], Emprunts sémantiques [150 articles], Emprunts syntaxiques [51 articles], Emprunts morphologiques [39 articles] et Emprunts idiomatiques [21 articles].

Tableau 1. Exemple des emprunts à l'anglais

| No | Lemme | Type |
|----|-------------------------|-------------------------|
| 1 | Addiction | L'emprunt intégral |
| 2 | Underground | L'emprunt intégral |
| 3 | Canceler | L'emprunt hybride |
| 4 | Focusser | L'emprunt hybride |
| 5 | Sauver | L'emprunt sémantique |
| 6 | Chance | L'emprunt sémantique |
| 7 | Demander une question | L'emprunt syntaxique |
| 8 | Être justifié de | L'emprunt syntaxique |
| 9 | Bien faire | L'emprunt morphologique |
| 10 | Blanc de mémoire | L'emprunt morphologique |
| 11 | faire face à la musique | L'emprunts idiomatiques |
| 12 | Nez à nez | L'emprunts idiomatiques |

Avec autant de termes anglais qui entrent dans Le Grand Dictionnaire Terminologique, cela fait que L'Office Québécois de la Langue Française, qui est connu pour sa rigueur et sa discipline dans les règles, ressemble à desserrer ou à laisser un vide à l'anglicisme pour entrer et influencer le français. L'affaiblissement de la réglementation sur la politique linguistique de prêt pourrait conduire à la domination d'une autre langue (dans ce cas l'anglais) et menacer la souveraineté du français au Canada. C'est ce qui inquiète le peuple de Frankofon et n'est pas d'accord avec cet amendement de politique.

Sur cette base, L'Office Québécois de la Langue Française a rempli sa fonction avec l'anglicisme en recherchant des mots équivalents français, mais des termes anglais sont déjà entrés et utilisés dans le système de langue française au Canada, de sorte que les gens utilisent plus et soient plus familiar avec les termes anglais plutôt qu'avec les termes français. Si un mot est entré dans le système linguistique, cela signifie que le mot a été accepté pour être utilisé, il sera difficile de le supprimer ou de le remplacer. Par exemple, le mot «fromage grillé» utilisé par

les gens au Canada. Bien qu'il existe déjà un équivalent français pour «Sandwich au fromage au fondant», les Canadiens utilisent encore le mot «Grilled cheese» parce qu'il a été accepté et parlé par les Canadiens.

3.4. La mondialisation et la promotion du français au Canada

Actuellement, l'influence de l'anglicisme ne peut être évitée car l'anglais est devenu la lingua franca. À mesure que l'influence culturelle des États-Unis se développe, l'influence de l'anglais sur les langues du monde se renforce (Cohen, 2012). Bien que le français soit finalement devenu la langue officielle du Canada, la communauté francophone était une minorité et l'anglais est toujours la langue la plus parlée au Canada. D'après le recensement effectué par le gouvernement canadien en 2016, il montre que la communauté anglophone est beaucoup plus nombreuse, représentant 75,4% de la population Canadienne et la population francophones est de 22,8% (Statistique Canada, 2017).

| Province or territory | French-speaking population | English-speaking population | Bilingual population (English and French) |
|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|---|
| Newfoundland-and-Labrador | 2,428 (0.5%) | 512,523 (99.4%) | 25,940 (5%) |
| Prince Edward Island | 4,665 (3.3%) | 135,130 (95.8%) | 17,840 (12.7%) |
| Nova Scotia | 29,368 (3.2%) | 880,348 (96.5%) | 95,380 (10.5%) |
| New Brunswick | 234,055 (31.8%) | 499,970 (67.9%) | 249,955 (33.9%) |
| Quebec | 6,890,305 (85.4%) | 1,103,475 (13.7%) | 3,586,410 (44.5%) |
| Ontario | 550,595 (4.1%) | 12,440,795 (93.4%) | 1,490,395 (11.2%) |
| Manitoba | 40,978 (3.2%) | 1,204,798 (95.5%) | 108,455 (8.6%) |
| Saskatchewan | 14,440 (1.3%) | 1,061,110 (98%) | 51,360 (4.7%) |
| Alberta | 79,838 (2%) | 3,888,983 (96.6%) | 264,715 (6.6%) |
| British Columbia | 64,323 (1.4%) | 4,382,328 (95.3%) | 314,925 (6.8%) |
| Yukon | 1,635 (4.6%) | 33,785 (95%) | 4,900 (13.8%) |
| Northwest Territories | 1,240 (3%) | 39,950 (96.5%) | 4,275 (10.3%) |
| Nunavut | 630 (1.8%) | 33,040 (92.6%) | 1,525 (4.3%) |
| Total | 7,914,498 (22.8%) | 26,216,233 (75.4%) | 6,216,075 (17.9%) |

Source: Statistics Canada, 2016 Census

Figure 1. Données sur la population canadienne selon la première langue officielle parlée en 2016

L'un des facteurs est que la majorité des immigrants au Canada sont anglophones. À titre de données à l'appui, citées sur le site Web Statistica.ca, expliquant que (93,2%) les

immigrants ont déclaré parler une ou les deux langues officielles du Canada en 2016. En 2016, 82,5% utilisaient l'anglais comme première langue officielle parlée, 10,8%

parlaient Français et 6,8% ne parlaient aucune de ces deux langues. (Chevez, 2019). La plupart des immigrants ne parlent pas français. Les immigrants préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles dont la langue d'enseignement est l'anglais (Compendium de l'aménagement linguistique au Canada, 2020). La Charte de la langue française (1977) oblige tous les immigrants au Québec, même anglophones, à envoyer leurs enfants dans des écoles francophones, à promouvoir la francisation dans les espaces publics et à imposer des sanctions sévères aux entreprises ou à toute personne qui ne communique pas

avec correct en français (Susanto, 2013). Il vise à augmenter le nombre de francophones et à maintenir la valeur du bilinguisme au Canada. Malheureusement, cette loi n'oblige pas les adolescents à entrer dans les universités où le français est la langue d'enseignement. Ainsi, il est possible pour ces jeunes de s'inscrire à l'Université Anglofon. Ceci est étayé par les données du recensement qui montrent que la jeune génération de moins de 14 ans (14,4%) et âgée de 15 à 29 ans (20,5%) est anglophone (Silota, 2017).

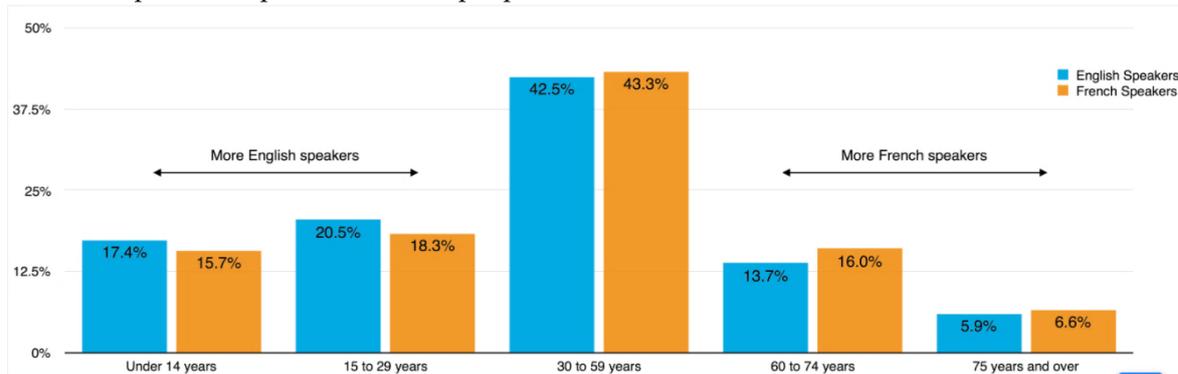


Figure 2. Données démographiques des anglophones et des francophones par âge

Le figure de Silota (2017) nous montre que la jeune génération parle de plus en plus anglais plutôt que français. Il est influencé par la culture populaire américaine trouvée dans l'art, le cinéma, la musique et d'autres domaines qui se sont généralisés avec le rythme de la mondialisation depuis le 20e siècle. La jeune génération s'intéresse davantage à la culture populaire américaine. Une solution proposée par L'Office Québécois de la Langue Française est de promouvoir le français afin qu'il incite les Canadiens à apprendre et à utiliser le français comme langue de tous les jours. En plus de faire des politiques, pour augmenter le nombre de francophones au Québec, l'Office québécois de la langue française a également créé plusieurs programmes de promotion du français. Ces programmes s'adressent à tous ceux qui sont prêts à essayer. Mais il se consacre à des personnes influentes dans leur domaine pour promouvoir le français sur le lieu de travail et auprès du public.

Il y a d'abord le programme 'Le français, au cœur de nos ambitions', qui a été

créé dans le but d'encourager l'utilisation et la maîtrise d'une terminologie française appropriée à son domaine et de promouvoir l'utilisation du français dans les espaces publics et les lieux de travail. Ce programme est divisé en deux catégories: La maîtrise d'une terminologie française et L'usage du français dans les organisations. Ce programme cible les secteurs de l'économie où le français est moins parlé. Ensuite, le Programme de soutien aux partenariats en francisation qui vise à apporter une contribution financière à la mise en œuvre de projets de francisation à partir d'activités de communication et de réseau définies ou d'activités en cours. Puis il y a Les Mérites du français 2020, un programme qui cible les organisations établies au Québec, en particulier les entreprises, dont les réalisations sont les plus inspirantes et innovantes en francisation. Les participants contribuent au rayonnement et à l'enrichissement de la langue française. En plus de diffuser un langage de qualité, les participants gagnants feront la promotion de

l'environnement de travail en français, encourageront le service en français en entreprise et contribueront à la vitalité de cette langue dans les technologies de l'information. Julie Létourneau, directrice des communications à L'Office québécois de la langue française explique les modalités de participation. Ils doivent être en adéquation avec les objectifs affichés: renforcement du français au travail, francisation du service client, promotion du français, francisation du personnel qui n'utilise pas le français comme langue maternelle (Kamgang, 2020). Les programmes de promotion des langues sont conçus pour se concentrer sur l'environnement de travail et le secteur économique. Cela s'explique par le fait que les immigrants au Canada viennent travailler et que la main-d'oeuvre canadienne utilise toujours l'anglais comme langue de tous les jours. Pour augmenter la population de la communauté frankofon, la cible des activités est centrée sur l'environnement de bureau.

Le français est important dans le secteur économique car il peut ouvrir la voie à une coopération avec d'autres pays francophones. À mesure que le Canada progressera au XXIe siècle, le bilinguisme restera essentiel pour l'intégration, l'inclusion, l'apprentissage et la négociation. Justin Trudeau a créé le Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 qui vise à investir dans l'avenir du Canada en reflétant la vision du gouvernement du Canada - un francophon fort, une communauté anglophone dynamique au Québec et un bilinguisme qui encourage les échanges et reconnaît le patrimoine linguistique de l'anglais et de la France. Le Plan d'action pour les langues officielles comporte 4 axes principaux, à savoir le renforcement des partenariats avec les communautés et les organisations de langues officielles. Investir de nouveaux fonds dans des programmes ou des politiques linguistiques pour résoudre les problèmes, faire preuve d'une plus grande transparence et responsabilité dans le financement gouvernemental et soutenir des décisions politiques fondées sur des données probantes et axées sur la base (Gouvernement du Canada, 2018) Le Réseau de développement

économique et d'employabilité Canada (RDÉE Canada) et la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) par l'entremise du Conference Board du Canada ont déterminé que le bilinguisme entraîne inévitablement des avantages économiques, non seulement pour le Nouveau-Brunswick et le Québec qui affichent un niveau élevé de bilinguisme, plus élevé mais bénéfique pour tous les Canadiens (RDÉE Canada et CEDEC, 2015). De 1992 à 2011, les échanges commerciaux avec les pays francophones ont augmenté de 7,1% par an. Ce chiffre est légèrement supérieur au commerce mondial total du Canada (6,8 p. 100). Bien que les États-Unis soient le principal partenaire commercial du Canada, l'intensité des échanges commerciaux avec les pays francophones a considérablement augmenté ces dernières années. Par conséquent, le facteur de bilinguisme permet une diversification des échanges.

4. CONCLUSION

La résistance de l'Office québécois de la langue française se manifeste à travers ses efforts pour protéger la souveraineté de la langue française au Québec. L'Office Québécois de la Langue Française en tant qu'organisme de réglementation et d'élaboration des politiques a rempli ses fonctions et veille au respect de la loi 101. Même si après l'incident du «Pastagate», l'institut a reçu une image conservatrice et anti-britannique, il garde un œil attentif sur l'état de la langue au Québec et en envoyant des lettres d'avertissement aux commerces, institutions ou institutions qui utilisent encore l'anglais. Cette institution a également révisé la politique de la Politique de l'emprunt linguistique qui était considérée comme facilitant l'entrée de l'anglicisme. Cette décision est considérée comme un boomerang car elle nuira à la langue française à l'avenir, mais c'est une stratégie utilisée pour redonner confiance aux gens et non pour faire de cette institution une institution conservatrice et anti-britannique. En fait, l'Office québécois de la langue française adhère à la Charte de la langue française en étudiant chaque mot

- problem-with-pasta-pastagate#selection-929.0-929.47
- Febriane, A. D., & Miranda, A. (2019). Sikap Prancis terhadap anglicism dalam Kebijakan Bahasa pada Masa Republik Kelima. In Proceeding INUSHARTS (International Young Scholars Symposium (Vol. 2, p. 628). by: Faculty of Humanities–Universitas Indonesia, Depok.
- Foster, J. (2017). 'Grilled cheese', 'leggings' just fine with quebec language police. Repéré à I Heart Radio: <https://www.iheartradio.ca/cjad/news/grilled-cheese-leggings-just-fine-with-quebec-language-police-1.3299550>
- Hudon, R. (2013). Loi 63. Repéré à The Canadian Encyclopedia, Historica Canada: <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-63>
- Kamgang, A. C. T. (2020, janvier). Promotion du français au Québec : les pratiques des entreprises saluées. Radio Canada International. Repéré à: <https://www.rcinet.ca/fr/2020/01/08/protection-du-francais-au-quebec-loi-101-office-quebecois-de-la-langue-francaise-francais-dans-les-entreprises-au-quebec-francisation-des-immigrants-merites-du-francais/>
- Kelly, B. (2020). Owner of LaSalle ice cream parlour furious it is target of OQLF probe. Repéré à Montreal Gazette: <https://montrealgazette.com/news/local-news/owner-of-lasalle-ice-cream-parlour-furious-that-it-is-target-of-oqlf>
- Laing, G. & Cooper, C. (2019). Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. Repéré à The Canadian Encyclopedia, Historica Canada: <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/royal-commission-on-bilingualism-and-biculturalism>.
- Laing, G., & Cooper, C. (2019). Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. Repéré à The Canadian Encyclopedia: <https://thecanadianencyclopedia.ca/en/article/royal-commission-on-bilingualism-and-biculturalism>
- Laurendeau, P. (2015). Office québécois de la langue française. Repéré à The Canadian Encyclopedia, Historica Canada: <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/office-de-la-langue-francaise>
- Laurendeau, P. (2017). Office québécois de la langue française. Repéré à The Canadian Encyclopedia, Historica Canada: <https://thecanadianencyclopedia.ca/en/article/office-de-la-langue-francaise>
- Légis Quebec. (1977). Charte de la langue française. Repéré à <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-11>
- L'Office Québécois de la Langue Française. (2017). Politique de l'emprunt linguistique. L'Office Québécois de la Langue Française. Repéré à : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20170330_politique_emprunt.pdf
- L'Office Québécois de la Langue Française. (s. d.). Banque de dépannage linguistique. Repéré à : <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/>
- L'Office Québécois de la Langue Française. Grand dictionnaire terminologique. Repéré à: <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>
- Maltais, J. (2017). Language borrowing: something new at the OQLF. Repéré à Circuit Magazine: <https://www.circuitmagazine.org/dossier-136/l-emprunt-linguistique-du-nouveau-a-l-oqlf>
- Pateda, Mansoer. (1992). Sociolinguistik. Bandung: Penerbit Angkasa Bandung.
- RDÉE Canada & CEDEC. (2015). Canadian Plan for Economic Development of Official Language Minority Communities. National Library of Canada. ISBN: 9780994044419. Repéré à: http://cedec.ca/wp-content/uploads/2015/02/CPED_Frame_work_E.pdf
- Rovira, L. C. (2008). The Relationship Between Language And Identity. The Use Of The Home Language As A Human Right Of The Immigrant Remhu.

Revista Interdisciplinar da Mobilidade Humana, vol. 16, núm. 31, 2008, pp. 63-81 Centro Scalabriniano de Estudos Migratórios Brasília, Brasil.

- Silota. (2017). 5 Ashtoning facts on The Growing of Language Diversity in Canada. Repéré à <http://www.silota.com/data/canada-language-diversity-census-map/>
- Statistique Canada. (2019). Statistics on official languages in Canada. Repéré à

<https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/services/official-languages-bilingualism/publications/statistics.html>

- Woods, A. (2013). Quebec language police try to ban 'pasta' from Italian restaurant menu. Repéré à The Guardian: <https://www.theguardian.com/world/2013/mar/01/quebec-language-police-ban-pasta>